



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Dixième session

Rome, 16-20 mars 2015

Évaluation de la mise en valeur du Secrétariat de la CIPV - mise à jour

Point 7.1 de l'ordre du jour

Document produit par le Secrétariat de la CIPV

1. À la neuvième session de la Commission des ressources phytosanitaires (CMP), en 2014, les Parties contractantes sont convenues, après avoir examiné le mandat proposé, de lancer une évaluation du Secrétariat de la CIPV. L'objectif de cette évaluation était de déterminer comment améliorer l'efficacité du Secrétariat dans la perspective des difficultés potentielles à venir, notamment en mettant plus résolument l'accent sur la mise en oeuvre de la Convention elle-même. La CMP a demandé l'appui du Bureau de l'évaluation de la FAO pour effectuer cette évaluation.
2. En consultation avec le Bureau de la CMP, entre autres, le Bureau de l'évaluation a sélectionné une équipe d'évaluation comprenant trois consultants internationaux ayant les aptitudes et les compétences indiquées dans le mandat approuvé par la CMP. L'évaluation a été menée de septembre à décembre 2014. Le rapport final sera publié début 2015 et mis en ligne sur le portail phytosanitaire international (PPI)¹.
3. Selon les termes du mandat de l'évaluation, la Direction générale de la FAO sera chargée d'élaborer la réponse de l'administration à l'évaluation, si des recommandations lui sont adressées. Le Bureau, au nom de la CMP, décidera s'il choisit de rédiger sa propre réponse à l'évaluation ou d'élaborer un outil interne pour examiner et approuver les recommandations afin de leur donner suite, ou pour les rejeter, le cas échéant.
4. La CMP est invitée à:
 - Prendre note de l'évaluation.

¹ Évaluations de la CIPV: <https://www.ippc.int/core-activities/governance/ippc-secretariat-evaluations>

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.